

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 09539
Numéro SIREN : 849 721 774
Nom ou dénomination : 2CB GESTION IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2022 sous le numéro de dépôt 61408

Désignation de l'entreprise 2CB GESTION IMMOBILIER Néant

Adresse de l'entreprise 142 AVENUE DE MALAKOFF 75116 PARIS

Numéro SIRET *

8	4	9	7	2	1	7	7	4	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 9

Certifié conforme

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2		3 1 1 2 2 0 1 9		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	{ Fonds commercial *	010	012					
	{ Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042	348	348		340	
Total I (5)		044	048	348	348		340	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068	070	6 488	6 488		2 012
		{ Autres * (3)	072	074	28	28		796
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	76 566	76 566		11 876	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II		096	098	83 082	83 082		14 685
Total général (I+II)		110	112	83 430	83 430		15 025	

		PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134		6 712				
	Résultat de l'exercice	136		20 005	6 712			
	Provisions réglementées	140						
	Total I		142		27 717	7 712		
	Total II		154					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156						
	Emprunts et dettes assimilées	164						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	8 035	4 655	360			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172		51 059	6 953			
Produits constatés d'avance	174							
Total III		176		55 714	7 313			
Total général (I + II + III)		180		83 430	15 025			

RÉFÉRENCES	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le						
		13	1	2	2	0	13	1	2	2	0	1	9
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209					210						
	Production vendue biens services *	215					214						
		217					218		37 420			13 177	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222						
	Production immobilisée *						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230		0				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		37 421			13 177		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises) *						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242		13 071			5 107	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	243					244						
	Rémunérations du personnel *						250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						
	Dotations aux amortissements *						254						
	Dotations aux provisions						256						
Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259					262		19					
	260												
Total des charges d'exploitation (II)						264		13 090			5 107		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		24 331			8 070		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280							
	Produits exceptionnels (IV)					290							
	Charges financières (V)					294		493			173		
	Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347					300		257				
		348											
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306		3 576			1 185		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		20 005			6 712		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		20 005		314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		3 576					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		257				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997		
	Déductions	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 undecies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							993					350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352		23 838		354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : *										360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370		23 838		372			

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **2CB GESTION IMMOBILIER**Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	340	482	8	484		486	348		348		348
TOTAL		490	340	492	8	494		496	348		348		348
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
Immobilisations corporelles	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589	589	589	589	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
--	-----	--	-----

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	8 295
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 133
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2CB GESTION IMMOBILIER		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
-----------------------------	-------------------------------	-----

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	1
---	---

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

Néant

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 4 9 7 2 1 7 7 4 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2CB GESTION IMMOBILIER

ADRESSE (voie)

142 AVENUE DE MALAKOFF

CODE POSTAL

75116

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

[Empty box]

Dénomination

[Empty box]

N° SIREN (si société établie en France)

[Empty box]

% de détention

[Empty box]

Adresse :

N°

[Empty box]

Voie

[Empty box]

Code postal

[Empty box]

Commune

[Empty box]

Pays

[Empty box]

Forme juridique

[Empty box]

Dénomination

[Empty box]

N° SIREN (si société établie en France)

[Empty box]

% de détention

[Empty box]

Adresse :

N°

[Empty box]

Voie

[Empty box]

Code postal

[Empty box]

Commune

[Empty box]

Pays

[Empty box]

Forme juridique

[Empty box]

Dénomination

[Empty box]

N° SIREN (si société établie en France)

[Empty box]

% de détention

[Empty box]

Adresse :

N°

[Empty box]

Voie

[Empty box]

Code postal

[Empty box]

Commune

[Empty box]

Pays

[Empty box]

Forme juridique

[Empty box]

Dénomination

[Empty box]

N° SIREN (si société établie en France)

[Empty box]

% de détention

[Empty box]

Adresse :

N°

[Empty box]

Voie

[Empty box]

Code postal

[Empty box]

Commune

[Empty box]

Pays

[Empty box]

Forme juridique

[Empty box]

Dénomination

[Empty box]

N° SIREN (si société établie en France)

[Empty box]

% de détention

[Empty box]

Adresse :

N°

[Empty box]

Voie

[Empty box]

Code postal

[Empty box]

Commune

[Empty box]

Pays

[Empty box]

Forme juridique

[Empty box]

Dénomination

[Empty box]

N° SIREN (si société établie en France)

[Empty box]

% de détention

[Empty box]

Adresse :

N°

[Empty box]

Voie

[Empty box]

Code postal

[Empty box]

Commune

[Empty box]

Pays

[Empty box]

Forme juridique

[Empty box]

Dénomination

[Empty box]

N° SIREN (si société établie en France)

[Empty box]

% de détention

[Empty box]

Adresse :

N°

[Empty box]

Voie

[Empty box]

Code postal

[Empty box]

Commune

[Empty box]

Pays

[Empty box]

Forme juridique

[Empty box]

Dénomination

[Empty box]

N° SIREN (si société établie en France)

[Empty box]

% de détention

[Empty box]

Adresse :

N°

[Empty box]

Voie

[Empty box]

Code postal

[Empty box]

Commune

[Empty box]

Pays

[Empty box]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SASU 2CB GESTION IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au Capital de 1.000 Euros
Siège Social : 142 avenue de Malakoff 75116 PARIS

Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS
sous le numéro 849 721 774

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 25 juin 2021**

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 25 juin à 9h.

Dans les bureaux de la Société à PARIS (16e) – 142 avenue de Malakoff, l'actionnaire unique de la Société dénommée 2CB GESTION IMMOBILIER, au Capital de 1.000 Euros, s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la gérance, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) – **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020**
- 2°) - **QUITUS DONNE A LA GERANCE**
- 3°) - **AFFECTATION DU RESULTAT**

EST PRESENT

1 – Madame CLEMENCE BAUDUIN née CHABUT, domiciliée au 28 Avenue de Lamballe 75016 Paris à concurrence de 100 actions	100 actions
TOTAL égal au nombre de parts composant le Capital	100 actions

Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Madame Clémence BAUDUIN.

Tous les actionnaires ayant eu communication et connaissance de tous les documents nécessaires à leur information, notamment par la mise à leur disposition au siège social, prescrite par l'article 37 du décret du 23 Mars 1967, le Président donne lecture des projets de résolutions puis déclare la séance ouverte.

L'Assemblée, sur la demande du Président, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) – **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020**
- 2°) - **QUITUS DONNE A LA GERANCE**
- 3°) - **AFFECTATION DU RESULTAT**

Madame Clémence BAUDUIN déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions ci-après figurant à l'ordre du jour.

CB

PREMIERE RESOLUTION

L'associé approuve les comptes de l'exercice 2020 de la SASU 2CB GESTION IMMOBILIER.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé décide de donner quitus à Madame Clémence BAUDUIN de ses fonctions de gérant pour l'exercice 2020, et la reconduit dans ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


TROISIEME RESOLUTION

L'associé décide d'affecter en report à nouveau le bénéfice de 20 005€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le gérant ainsi que par tous les actionnaires présents, après lecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'B' followed by a long horizontal stroke extending to the right.